

Guide de la collecte des déchets ménagers

Canal du Rhône au Rhin
branche nord
Canal de Colmar
Ill canalisée



UNITÉ TERRITORIALE CENTRE ALSACE

35 rue Pierre de Coubertin
67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 45 84 00 - Fax : 03 88 45 84 01
e-mail : ut-ca.dut.dts@vnf.fr



Guide pratique pour le tri sélectif

Ne jetez rien à l'eau et ne laissez rien sur les berges ! Emportez vos déchets jusqu'au point de collecte le plus proche.

Certains points sont équipés de conteneurs spécifiques permettant de trier le verre, le papier ou le plastique.

En triant, vous agissez pour la préservation de l'environnement dans lequel vous évoluez : vous économisez les ressources naturelles, vous évitez la pollution des sols, vous limitez la quantité d'ordures ménagères et donc le coût de leur traitement, et vous créez des emplois.

Privilégiez le dépôt des produits recyclables dans les points de collectes prévus à cet effet (cf. symboles   sur la carte).

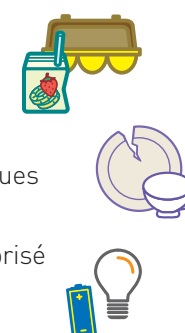
Produits recyclables

- Bouteilles et flacons en plastique
- Briques alimentaires
- Emballages métalliques
- Emballages cartonnés
- Journaux, magazines, prospectus
- Bouteilles et pots en verre, bocaux



Produits non-recyclables

- Barquettes en polystyrène
- Pots en plastique
- Cartons souillés
- Films et sacs en plastique
- Films plastiques enveloppant les revues
- Papiers salis ou gras
- Vaisselle, faïence, porcelaine, verre brisé
- Ampoules



Équipements de plaisance

Canal de Colmar

Haltes ou ports												
COLMAR +33 (0)3 89 20 82 20	59	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
KUNHEIM +33 (0)3 89 47 40 40	16	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

Canal du Rhône au Rhin

Haltes ou ports												
RHINAU												
BOOFZHEIM +33 (0)3 88 74 89 97	20	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
KRAFFT +33 (0)3 88 98 07 05	7	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
STRASBOURG Écluse 85 - Marinest +33 (0)6 64 85 38 87	45	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•

 Anneaux  Carburant  Sanitaires  Électricité  Eau potable  Cabine téléphonique
 Poubelles  Aire de pique-nique  Atelier de réparation  Rampe de mise à l'eau ou potence
 Médecin  Pharmacie

Comment passer une écluse ?

À l'approche de l'écluse

- Rester stationné à 50m de l'écluse.
- Avancer lorsque le feu vert est allumé ou que l'éclusier le demande.
- S'approcher de la berge ou s'accoster au ponton situé en amont de l'écluse. Un membre d'équipage doit descendre du bateau et rejoindre à pied l'écluse pour procéder à l'amarrage du bateau. Le pilote doit impérativement rester à bord pendant toute la manœuvre. Le franchissement d'une écluse et l'amarrage du bateau sont sous la responsabilité du pilote du bateau.
- Une fois les portes ouvertes, s'avancer doucement vers l'écluse et passer lorsque le feu est vert.

Dans l'écluse

- L'amarrage aux bollards est obligatoire à l'avant et à l'arrière du bateau.
- La propulsion du bateau doit être coupée.
- L'amarrage doit tenir compte des variations de niveau dues au sasement. Les cordages doivent pouvoir coulisser convenablement autour du bollard. Ne jamais faire de nœuds ! Les cordes ne doivent pas être enroulées autour de soi ou tenues à bout de bras, mais lovées correctement pour éviter les risques de chute dans l'eau.
- Pour assurer la fluidité de la navigation et économiser l'eau, l'éclusier pourra en fonction du trafic, faire entrer plusieurs bateaux dans le sas. Amarrer correctement votre bateau en tenant compte des autres navigants.

L'éclusage commence

- Maintenir les cordages avec souplesse pendant les mouvements d'eau.
- Attendre la complète ouverture des portes, ne lâcher les amarrages qu'à la fin de la manœuvre d'éclusage.
- Avancer doucement et s'approcher de la berge pour récupérer le membre d'équipage.

QUELQUES RÈGLES DE NAVIGATION

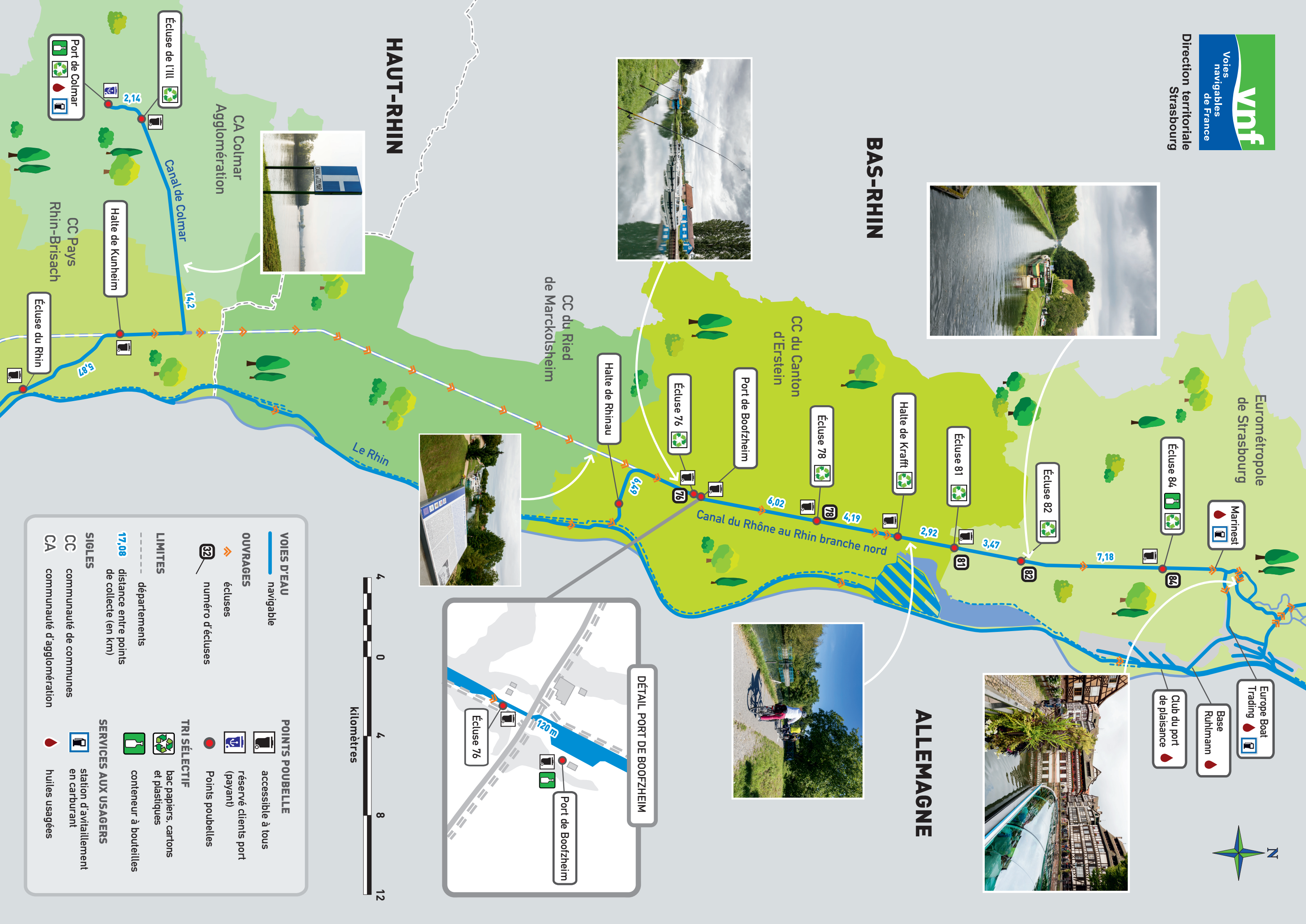
- La navigation s'effectue généralement au milieu du chenal.
- Merci de respecter les limitations de vitesse.
- Lors du croisement de bateaux, chaque navigant doit serrer sur sa droite.
- Le bateau remontant le canal doit la priorité au bateau descendant.
- Le dépassement s'effectue à gauche et ne s'accomplit que si cette manœuvre ne présente pas de danger. Le bateau dépassé facilite le dépassement en réduisant sa vitesse.



BAS-RHIN

ALLEMAGNE

HAUT-RHIN



CA Colmar
Agglomération

CC Pays
Rhin-Brisach

CC du Ried
de Marckolsheim

CC du Canton
d'Erstein

Eurométropole
de Strasbourg

Europe Boat
Trading

Base
Ruhmann

Club du port
de plaisance

Marinest

Écluse de l'III

Halte de Kunheim

Halte de Rhinau

Halte de Kraft

Écluse 84

Écluse 81

Écluse 78

Écluse 76

Écluse 76

Port de Boofzheim

Écluse de l'III

Canal de Colmar

Le Rhin



Port de Colmar

VOIES D'EAU
— navigable

OUVRAGES

écluses

numéro d'écluses

LIMITES

départements

17,08 distance entre points de collecte (en km)

SIGLES

CC communauté de communes

CA communauté d'agglomération

POINTS Poubelle

accessible à tous

réservé clients port (payant)

Points poubelles

TRI SÉLECTIF

bac papiers, cartons et plastiques

conteneur à bouteilles

SERVICES AUX USAGERS

station d'avitaillement en carburant

huiles usagées